

**Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire
(COMSEP)**

**Résumé du mémoire
INCLUSION ET PARTICIPATION CITOYENNE**

Objectifs poursuivis par le dépôt du mémoire

- Représenter les membres de COMSEP dans le but d'obtenir la reconnaissance de leurs droits et valeurs;
- Promouvoir le développement de l'individu et du groupe tout en s'inspirant des valeurs de solidarité, de liberté et de démocratie;
- Permettre aux personnes analphabètes ou peu scolarisées de participer au processus électoral;
- Leur permettre d'exercer pleinement leur citoyenneté.

Situation actuelle

Le taux de participation au processus électoral chez les personnes analphabètes ou peu scolarisées est faible. Principalement, deux raisons expliquent ce phénomène :

- La difficulté à comprendre les enjeux et les programmes électoraux.
- Des mesures d'accompagnement inadéquates lors du scrutin.

Améliorations à apporter

- Modification du bulletin de vote : ajout d'éléments visuels permettant de voter en toute confidentialité;
- Impression de la photo de chaque candidat et candidate ainsi que le logo des différents partis concernés;
- Caractère d'impression plus gros et plus lisible;
- Élaboration d'un document d'éducation populaire facilitant la compréhension des enjeux et des programmes;
- Subventions accordées aux groupes d'éducation populaire pour l'organisation d'activités de sensibilisation, de vulgarisation et de participation démocratique.

Conclusion

Cette consultation populaire marque un moment important dans le cours de nos revendications. Elle est signe d'espoir et permet de croire à un changement majeur qui témoignera de l'inclusion des personnes analphabètes ou peu scolarisées au processus démocratique.

COMSEP
Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation
populaire

Mémoire
déposé à la Commission spéciale sur la Loi électorale
par le
Centre d'organisation mauricien de services et
d'éducation populaire

Décembre 2005

Ce mémoire rend compte des objectifs que nous poursuivons depuis 1986, entre autres, *représenter les membres dans le but d'obtenir la reconnaissance de leurs droits et valeurs et promouvoir le développement de l'individu et du groupe tout en s'inspirant des valeurs de solidarité, de liberté et de démocratie.* (Tiré des statuts et règlements de COMSEP).

Réforme de la Loi électorale :
INCLUSION ET PARTICIPATION CITOYENNE

Depuis près de vingt ans, COMSEP travaille à l'amélioration des conditions de vie des personnes en situation de pauvreté. Toutes ces années ont permis de bien connaître les réalités vécues, en particulier, par les personnes peu scolarisées ou analphabètes. L'approche préconisée par l'organisme, l'approche de conscientisation, a facilité l'expression des sentiments ressentis par nos membres. Ces sentiments sont tous liés à l'exclusion sociale qui les touche. Les préjugés dont sont victimes les personnes en situation de pauvreté sont doublement présents quand l'exclusion sociale, culturelle et politique s'additionne.

La mission de COMSEP est d'abord de lutter contre la pauvreté et la meilleure façon d'y arriver est de redonner du pouvoir sur leur vie aux personnes y étant confronté.

Dans un pays développé comme le Canada, dans une province démocratique comme le Québec, le pouvoir sur sa vie passe sans aucun doute par la participation citoyenne et l'expression politique de la gouvernance. Aussi, afin de permettre à tous les citoyens et citoyennes du Québec d'accomplir son devoir de citoyen, il est urgent d'apporter des correctifs à la Loi électorale en tenant compte des personnes pour qui la lecture est un handicap social.

Lors des ateliers d'alphabétisation-conscientisation, les personnes participantes affirment se sentir exclues du processus démocratique.

D'abord, par leur difficulté à comprendre les programmes et les enjeux politiques (documents inaccessibles, vocabulaire ardu, surabondance de renseignements et difficulté de retrouver ce qui se rapporte à leur réalité, etc.).

Ensuite, lors de la journée du scrutin lorsqu'elles doivent demander de l'aide pour accomplir leur devoir de citoyen (incapacité de lire le nom des candidats et candidates, de reconnaître les partis politiques, etc.).

La participation citoyenne pleine et entière au processus démocratique passe par l'amélioration et la clarification de ce processus. Les solutions apportées par les personnes exclues du processus électoral sont simples : vocabulaire vulgarisé, outils d'éducation populaire accessibles, matériel adéquat (bulletin de vote adapté, photos, logos, gros caractères, etc.)

Un pays aux valeurs démocratiques se doit de permettre à l'ensemble de sa population de faire entendre sa voix quant aux choix politiques, économiques, sociaux et culturels qui influenceront sur sa vie.

Situation actuelle

⇒ Lorsque les personnes débutent dans les ateliers d'alphabétisation, elles sont peu intéressées par la politique et laissent souvent entendre qu'elles n'ont jamais voté. Pour contrer ce phénomène, nous organisons, avec notre équipe d'animation, des ateliers permettant de mieux comprendre les enjeux. Ces démarches de conscientisation, lors des différentes élections tant municipale, provinciale que fédérale, amènent les personnes à prendre conscience du pouvoir que leur confère le droit de vote. Progressivement, les hommes et les femmes des groupes d'alphabétisation populaire participent davantage à la démocratie.

Toutefois, le jour du scrutin, même avec une telle sensibilisation, les personnes hésitent à se déplacer pour exercer leur droit de vote. Alors, qu'en est-il pour toutes les personnes peu scolarisées ou analphabètes non

rejointes par les groupes et pour qui l'information simplifiée est inaccessible?

⇒ Certaines mesures d'accompagnement existent présentement. Inadéquates, elles ne permettent pas l'expression du droit de vote.

- Généralement, les personnes ne savent pas que ces mesures d'accompagnement existent.
- Les personnes n'osent pas demander de l'aide.
- Souvent, les personnes votent au hasard parce qu'elles ne peuvent identifier le candidat ou la candidate de leur choix.
- De plus, les personnes se sentent humiliées et dévalorisées de devoir s'identifier comme analphabètes. Elles préfèrent voter au hasard ou encore s'abstenir.
- Le personnel électoral ignore souvent les mesures d'accompagnement, ce qui alourdit davantage la démarche entreprise par les personnes peu alphabétisées.
- La confidentialité liée au vote disparaît par la présence des représentants de tous les partis politiques concernés.

Selon le Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec, « le nombre de personnes oubliées varie entre 20 et 40%, dépendamment des régions. »

Comme ces personnes ne votent pas, les politiciens et politiciennes ne s'en préoccupent pas. Elles sont complètement occultées des débats et des enjeux électoraux, ce qui accentue toutes les formes d'exclusion.

Améliorations à apporter

Il est prioritaire d'apporter des améliorations au processus démocratique afin de favoriser la participation citoyenne sans exclure une partie importante de la population québécoise.

Aussi, afin de rendre accessible le processus électoral aux personnes peu scolarisées ou analphabètes, le Centre d'organisation mauricien de services et d'éducation populaire (COMSEP) en accord avec le Regroupement des

groupes populaires en alphabétisation de Québec (RGPAQ) propose les améliorations suivantes :

⇒ **Concernant le droit de vote (scrutin)**

- Modification du bulletin de vote : éléments visuels permettant aux personnes ayant des difficultés de lecture de voter sans être accompagnées, en toute confidentialité.
- Impression de la photo de chaque candidat et candidate ainsi que le logo des différents partis concernés sur le bulletin de vote.
- Caractère d'impression plus gros et plus lisible.

⇒ **Concernant le processus démocratique dans son ensemble**

- Un document d'éducation populaire, dont une fiche comparative des enjeux des campagnes électorales et des promesses faites par les différents partis. Ce document doit être facilement accessible à la population et aussi transférable d'une élection à l'autre.
- Des subventions pourraient être accordées aux groupes d'éducation populaire pouvant organiser des activités de sensibilisation, de vulgarisation et de participation démocratique lors des différentes élections.

Conclusion

Depuis plus de 10 ans, les personnes analphabètes, par la voix du Regroupement des groupes populaires en alphabétisation du Québec dont nous sommes membres depuis 20 ans, revendiquent des changements au processus électoral. Le chemin a été long : début marqué par l'incompréhension du gouvernement en ce qui concerne les besoins des personnes peu alphabétisées, suivi de l'attente d'une réforme en profondeur qui permettrait d'installer des changements majeurs.

Nous croyons que cette réforme en profondeur, enclenchée par le gouvernement du Québec, indique que le moment est venu de répondre aux

demandes d'une large part de la population québécoise exclue du processus électoral et de leur permettre, pour le mieux-être de la société québécoise, d'exercer pleinement leur citoyenneté.

Cette consultation populaire marque un moment important dans le cours de nos revendications. Elle est signe d'espoir et permet de croire à un changement majeur qui témoignera de l'inclusion des personnes analphabètes ou peu scolarisées au processus démocratique au Québec.

APPUI au MOUVEMENT pour une DÉMOCRATIE NOUVELLE (MDN)

COMSEP appuie les recommandations suivantes du Mouvement pour une démocratie nouvelle (MDN), dont :

Qu'un mode de scrutin de type proportionnel soit mis en place le plus rapidement possible et qu'il réponde aux résultats suivants :

- ✓ Permettre une représentation égale entre les hommes et les femmes.
- ✓ Favoriser une représentation incarnant la diversité ethnoculturelle québécoise.
- ✓ Favoriser le pluralisme politique.
- ✓ Refléter l'importance des régions.
- ✓ Refléter la représentation la plus juste possible du vote populaire.

Lise Cormier, présidente.

Source : Manon Claveau, (819) 378-6963
Sylvie Tardif